



**Votre Contact :**

Katy ROBBE

**Faculté de Médecine Lyon Est  
Service des Affaires Institutionnelle  
Université Claude Bernard Lyon 1**

8, Avenue ROCKEFELLER  
69373 Lyon Cedex 08  
France

[katy.robbe@univ-lyon1.fr](mailto:katy.robbe@univ-lyon1.fr)

A l'attention des étudiants de FGSM2 à FASM3 de la faculté de médecine Lyon EST.

Lyon, le 9 juin 2022.

L'organisation des UELC pour l'année universitaire 2022-2023 doit évoluer pour s'adapter au nombre croissant d'étudiants (620 étudiants par promotion de 2<sup>e</sup> année depuis 2021) et aux contraintes d'organisation universitaire. Ainsi, suite à un certain nombre de constats effectués lors de cette année 2021-2022, nous sommes amenés à mettre en place les modifications suivantes concernant le calendrier et l'organisation des enseignements :

**1. Concernant les affectations des étudiants aux UELCs :**

- La procédure des vœux d'affectation des étudiants aux UELCs aura lieu entre **le 05/09/22 et le 15/09/22** sur l'application <https://med-capacites.univ-lyon1.fr/> (affectation informatisée par année de promotion et ordre de classement). Le temps de consolider les listes d'inscription définitives, celles-ci vous seront communiquées au plus tard le 01/10/2022. Si vous n'effectuez pas de vœux à temps sur l'application, vous serez affecté aléatoirement à une UELC.
- En cas de candidature à une UE initiation parcours recherche (Master 1) ou une UELC avec **sélection des étudiants par le référent** de l'UELC, celle-ci devra être votre **1<sup>er</sup> choix**. Les sélections seront finalisées avant l'ouverture des vœux le 05/09. Veillez à bien surveiller dès début juillet les modalités de candidatures à ces UE, celles-ci ont lieu dès le mois de juillet. Toute candidature retenue à une de ces UE avec sélection vaudra **affectation définitive et non modifiable**. Vous n'effectuerez alors pas la procédure de vœux sur l'application en septembre. En cas de places restantes dans les UE avec sélection après le 5/09, celles-ci seront attribuées avec l'ensemble des affectations informatisées des vœux.
- Les situations d'**exemption d'UELC** sont les suivantes : inscription en cours sur l'année universitaire à un Master 1, un Master 2, une thèse de sciences, séjour ERASMUS, sportif de haut niveau. Toutes ces situations doivent être **signalées et dument justifiées avant le 01/09/2022 aux membres de la commission des UELC**.
- Votre inscription administrative doit être effective avant l'ouverture des vœux en septembre.

**2. Concernant le déroulement des enseignements :**

- Les cours des UELCs débuteront le jeudi 13/10/2022 (attention les cours des UE recherche master 1 pourront débuter dès septembre, vérifiez les emplois du temps),
- Les cours en présentiel sur le site universitaire auront lieu selon les UELC de **13h à 16h ou de 16h à 19h** toujours les jeudis après-midi,
- La présence en UELC est obligatoire et prioritaire sur les stages, en dehors des gardes,
- Toute absence doit être justifiée auprès de votre responsable d'UELC et de Mme Robbe ou Mme Truchet.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

**Dr Julie HAESEBAERT - Dr Quitterie REYNAUD, Responsables de la commission UELC – Lyon Est**

**Vos interlocuteurs pour les UELCs**

**Commission UELC Lyon EST**

- **Référents pédagogiques** – Dr Julie Haesebaert [julie.haesebaert@univ-lyon1.fr](mailto:julie.haesebaert@univ-lyon1.fr) - Dr Quitterie Reynaud [quitterie.reynaud@chu-lyon.fr](mailto:quitterie.reynaud@chu-lyon.fr)

- **Scolarité** : Service des études interdisciplinaire en santé – Pôle formation à la recherche - Mme Katy Robbe [katy.robbe@univ-lyon1.fr](mailto:katy.robbe@univ-lyon1.fr) – tél 04 78 77 70 90 - Mme Amandine Truchet [amandine.truchet@univ-lyon1.fr](mailto:amandine.truchet@univ-lyon1.fr)

- **ICAP** : Service APUI-Site Rockefeller – Mme Cécile Chenavas – [cecile.chenavas@univ-lyon1.fr](mailto:cecile.chenavas@univ-lyon1.fr)